

Imprimer cette page

Lunel: un PAPI pour façonner l'Etang de l'Or et le rendre moins vulnerable aux inondations

- Écrit par J.-M. Brunel
- jeudi 21 décembre 2017 13:36



L'étang de l'Or, un milieu naturel fragile et soumis au risque d'inondations. Photo dr L'utilisation de l'article, la reproduction, la diffusion est interdite - LMRS - (c) Copyright Journal La Marseillaise

Lors de la dernière séance du conseil de communauté du pays de Lunel, un programme complet d'actions et de prévention des inondations (PAPI) liées à l'étang de l'Or, a été abordé par les élus. Outre un volet dédié à l'aménagement, il prévoit entre autres une sensibilisation à la culture du risque, et de façonner le territoire en le rendant moins vulnérable.

Le bassin versant de l'étang de l'Or est soumis à des risques d'inondation liés aux débordements des cours d'eau, au ruissellement péri-urbain et urbain, à la montée des eaux de l'étang et à la submersion marine. Une démarche d'élaboration d'un PAPI (Programme d'Actions et de Prévention des Inondations) d'intention a donc été engagée en

2013 par le Syndicat mixte du bassin de l'Or comprenant un programme d'études et de travaux, établi en concertation avec les acteurs du territoire et les services de l'Etat. Cette étape a constitué un préalable avant l'établissement d'un PAPI complet pour la mise en œuvre rapide des travaux.

« Ce projet de PAPI complet s'inscrit en cohérence avec la directive inondation et sa déclinaison locale au travers de la stratégie locale de gestion des risques inondations du bassin de l'Or. Son périmètre est celui du bassin versant de l'étang de l'Or qui couvre 32 communes » a précisé le rapporteur du dossier lors du conseil de communauté. Et d'ajouter que le programme « intégrera un important volet de travaux mais également la poursuite des actions de sensibilisation et de développement de la culture du risque inondation engagées dans le cadre du PAPI d'intention ».

Cinq objectifs thématiques prioritaires et cohérents ont ainsi été élaborés : « renforcer la culture du risque, apprendre à vivre avec les inondations et mieux gérer la crise, améliorer la connaissance du risque et sa prise en compte dans l'aménagement, façonner un territoire moins vulnérable et enfin protéger les populations tout en respectant les fonctionnalités du milieu naturel » .

Le montant estimé pour l'ensemble du programme sur la durée 2018-2023, s'élève à plus de 19 millions d'euros. Ce programme pourra bénéficier de financements de l'Etat au titre du fonds de prévention des risques naturels majeurs et de cofinancements de la part des autres partenaires : Europe, région Occitanie, et département de l'Hérault, lesquels ont été étroitement associés à la construction de ce programme. La part prévisionnelle restant à charge pour le territoire du bassin versant est de 4,6 ME, soit 24 % du coût total du programme, sur 6 ans.

L'animation du programme sera assurée par le Syndicat mixte du bassin de l'Or. Concernant le pays de Lunel, ces travaux sont envisagés pour l'optimisation du système d'endiguement du cours d'eau du Dardaillon Ouest à Lunel-Viel, la réfection du pont de la RD 110 sur le Dardaillon Est à Lunel-Viel, la protection rapprochée de Saint-Nazaire de Pézan, pour un montant estimatif d'investissement global de l'ordre de 2 ME.

J.-M. Brunel

Publié dans Développement durable Évaluer cet élément

- •
- 1
- 2
- 34
- 5

(0 Votes)

Éléments similaires (par tag)

- · Les jeunes mobilisés contre la réforme Vidal
- [MP2018] Soirées langoureuses et musicales au menu à Marseille

2013 © Copyright Journal La Marseillaise